

## AKTUELL

PLACE FINANCIERE

# Pécheurs au paradis

Raymond Klein

**Une partie des attaques contre la place financière ne sont pas désintéressées. Mais son rôle au sein de la finance mondiale favorise indéniablement l'évasion fiscale - chose de moins en moins acceptable.**

« Avec des accusations fausses, notre place financière a été traînée dans la boue. (...) Les places financières de New York, Londres, et également Paris et Francfort nous ont apporté la crise financière, et maintenant elles nous désignent du doigt. » Le coup de gueule du ministre de l'économie Jeannot Krecké est compréhensible. Certains critiques du Luxembourg font l'amalgame entre paradis fiscaux et crise financière, alors que ceux-là ont joué un rôle tout au plus indirect dans celle-ci. De toute façon, ce ne sont pas sociétés ou personnes luxembourgeoises qui utilisent à grande échelle les infrastructures de centres financiers comme le nôtre, mais bien des multinationales, des milliardaires et des banques anglais, français et allemands. C'est d'ailleurs là une conséquence logique de la mondialisation économique et financière : alors que les cadres institutionnels mis en place par les grands Etats, en favorisant l'intérêt national, peuvent entraver la logique globale, les petits territoires peuvent offrir une grande liberté. Ce triomphe de la raison économique sur la raison d'Etat a été un des effets souhaités de la vague de libéralisation des années 80.

Cependant, le vent a tourné. Après avoir fait des concessions en matière de lutte contre le blanchiment d'argent proprement criminel durant les dernières années, sous l'effet de la crise, le Luxembourg devra en accepter d'autres dans le domaine fiscal et réglementaire. Bloquer les initiatives européennes sur ce plan, comme l'a fait le ministre des finances Luc Frieden lors du récent conseil Ecofin, est un jeu dangereux - le Luxembourg n'a jamais été aussi dépendant de la bienveillance de ses voisins. D'ailleurs, ce ne sont pas les places financières étrangères qui nous montrent du doigt, mais les ministres des finances. Pour une raison tout à fait juste : le sauvetage du système financier international coûtera très cher, et cet argent devra être récupéré sous forme d'impôts. L'évasion fiscale, favorisée par des places comme le

Luxembourg, sera de moins en moins acceptable. Et si certaines accusations contre le Luxembourg relèvent de la pure malveillance, il est incontestable que, pour le dire crûment, notre pays a vécu pendant une vingtaine d'années en symbiose parasitaire avec le système financier international, pour le plus grand bien des autochtones... et des riches de tous les pays.

## Fin du parasitisme

Longtemps, on a rétorqué à celles et ceux qui demandaient la fin des paradis fiscaux que cela serait irréaliste. En abolissant le secret bancaire au Luxembourg par exemple, on ne ferait que drainer cet argent gris vers la Suisse ou Singapour. L'indignation face à la perspective d'une mise en quarantaine des paradis fiscaux, évoquée par le président français, n'en est que plus déplacée. L'initiative ne fait que confirmer que les Etats victimes de l'évasion fiscale peuvent agir efficacement - s'ils le souhaitent.

Précisons que l'enjeu du passage du secret bancaire à l'échange d'informations plus ou moins automatique ne constitue qu'une partie des problèmes posés par les centres financiers critiqués. On distingue parfois paradis fiscaux et paradis réglementaires, ces derniers se caractérisant par une grande souplesse au niveau du droit des sociétés d'une part, par une fai-

blesse des institutions de contrôle de l'autre - les deux critères étant partiellement vérifiés dans le cas du Luxembourg. Les possibilités offertes par toutes sortes de sociétés-écran, holdings ou fondations sont évidemment utilisées par des structures criminelles, mais servent aussi à des entreprises et banques respectables afin de trafiquer leurs bilans. C'est d'ailleurs cette opacité qui a rendu possible la diffusion des actifs pourris des « subprimes » dans l'ensemble du système financier mondial. Les centres financiers des Caraïbes notamment, où la surveillance prudentielle est bien plus inefficace qu'au Luxembourg, ont ainsi joué un rôle réel dans la crise actuelle.

Les deux types de paradis sont d'ailleurs complémentaires. Ainsi, les multinationales utilisent les montages financiers complexes pour pratiquer ce qu'on appelle pudiquement « l'optimisation fiscale » - exploiter les lacunes des différentes législations nationales afin de payer le moins d'impôts possible, sans ouvertement enfreindre les lois. Cela représente une perte particulièrement sensible pour les pays du Sud, dépendants des exportations et démunis face à la complexité des montages concoctés au Nord. De toute façon, les intérêts du Sud comptent peu. Sur le plan de la fiscalité des personnes, ils sont également laissés pour compte, regrette le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) : « Si l'évasion fiscale via les paradis fiscaux affecte les budgets publics des pays du Nord, elle constitue une véritable hémorragie pour les pays du Sud. » L'ONG rappelle que cette fuite des capitaux des pays du Sud vers ces centres fi-

nanciers représente près de dix fois le montant de l'aide publique au développement reçue. Et de constater que, suite au G20, « ...les progrès annoncés ne serviront qu'aux pays riches. Avec la liste noire du G20, rien n'oblige les paradis fiscaux à être transparents avec les pays pauvres. »

## Double langage

Cela fait apparaître sous un autre jour l'argument avancé par Jean-Claude Juncker, chef de file du parti au grand C, lors du discours sur l'état de la nation : « Il aurait mieux valu que le G20 dresse une liste blanche des pays qui investissent plus de 0,7 pour cent de leur PIB dans l'aide au développement. (...) Les autres restent sur la liste noire des donneurs de leçons qui ne remplissent pas leur responsabilité dans le monde. Nous la remplissons. »

Juncker n'est pas le seul politicien à générer des contradictions en tentant de défendre la place financière luxembourgeoise. Ainsi les Verts ont adopté en mars une position modérément critique, se prononçant pour le maintien de la « confidentialité », mais contre une confidentialité qui couvrirait l'évasion fiscale. Cela n'a pas empêché l'eurodéputé Claude Turmes de soutenir, fin avril, un amendement en faveur du maintien indéfini du modèle de l'impôt à la source, synonyme d'une évasion fiscale « régulée ». Précisons que l'amendement était proposé par la championne de l'égoïsme grand-ducal Astrid Lulling et a été massivement rejeté, notamment avec les voix des parlementaires vert-e-s des autres pays. Interrogé par le woxx, le chef de file des Verts François Bausch a « félicité » Turmes pour cette position, expliquant que l'eurodéputé avait une meilleure compréhension des places financières que ses collègues de parti au parlement européen.

Or, l'attachement des Verts à la « confidentialité » - ou à la bienveillance des banquiers ? - entre en contradiction avec l'un des fleurons de leur programme anti-crise : l'idée de positionner la place luxembourgeoise comme centre spécialisé en fonds éthiques. Il est vrai que pour le moment, seulement une partie de ces fonds est sensible à la question de l'évasion fiscale. Mais dans un contexte de délégitimation forte de ces pratiques, on voit mal comment de tels fonds pourraient affluer vers un Luxembourg continuant à être épinglé pour ses dispositifs subsistants permettant d'attirer des capitaux en fuite. Entre la chèvre du capitalisme financier et le chou de la moralisation de la finance, il faudra choisir.

La place financière luxembourgeoise doit-elle s'adresser aux criquets voraces du turbocapitalisme ou aux abeilles ouvrières de la finance éthique ?

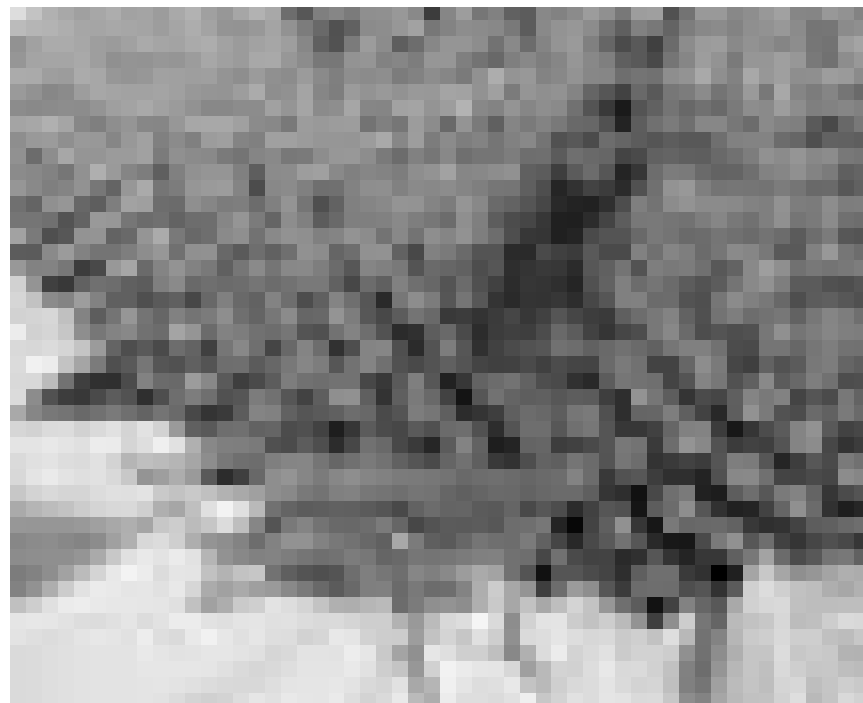


PHOTO: SPHEERIS / STOCKXCHING